

COMMUNE DE MENDE

**OBJET :**  
**Vente SCI  
BREV à la  
Commune de  
Mende pour  
élargissement  
du Chemin  
des Mulets**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance Publique du 23 Février 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-trois du mois de Février, le Conseil Municipal de MENDE s'est assemblé exceptionnellement à l'Espace Evènements Georges Frêche, Place du Foirail à Mende, sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU, Maire, en session ordinaire suivant convocations faites régulièrement.

Nombre de  
Conseillers  
Municipaux :  
▪ en exercice : 33  
▪ présents à la  
séance : 30  
▪ représentés : 2  
▪ absents : 1

**Étaient présents :** Monsieur Laurent SUAU, Maire, Madame Régine BOURGADE, Monsieur Jean-François BERENGUEL, Madame Françoise AMARGER-BRAJON, Monsieur Vincent MARTIN, Madame Elizabeth MINET-TRENEULE, Monsieur François ROBIN, Madame Aurélie MAILLOLS, Adjoint, Madame Marie PAOLI, Monsieur Raoul DALLE, Madame Ghaliya THAMI, Monsieur Alain COMBES, Monsieur Francisco SILVANO, Madame Patricia ROUSSON, Monsieur Nicolas TROTOUIN, Monsieur Philippe TORRES, Monsieur Thierry JACQUES, Madame Catherine COUDERC, Monsieur Christophe LACAS, Madame Stéphanie MAURIN, Monsieur Aurélien VAN de VOORDE, Madame Sonia NUNEZ VAZ, Madame Valérie TREMOLIERES, Madame Betty ZAMPIELLO, Monsieur Karim ABED, Monsieur Philippe POUGET, Madame Emmanuelle SOULIER, Madame Marise DA SILVA, Madame Fabienne HIERLE, Monsieur Jérémy BRINGER, Conseillers Municipaux.

Date de l'envoi et  
de l'affichage de  
la convocation :  
**16 février 2021**

**Par procuration :** Madame Catherine THUIN (Monsieur François ROBIN), Monsieur Nicolas ROUSSON (Madame Patricia ROUSSON), Conseillers Municipaux.

**Absent :** Monsieur Bruno PORTAL, Conseiller Municipal.

Date de  
l'affichage à la  
porte de la Mairie  
du compte-rendu  
de la séance :

Il a été, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à la nomination d'un secrétaire, pris dans le sein du Conseil, Mme Françoise AMARGER-BRAJON, Adjointe, ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées. Monsieur le Président a ouvert la séance.

**- 2 MARS 2021**

Madame Régine BOURGADE, 1<sup>ère</sup> Adjointe, expose :

La Commune de Mende souhaite élargir le chemin des Mulets.

Il a été convenu avec la SCI BREV que la Commune de Mende prendrait à sa charge le document d'arpentage nécessaire à la vente ainsi que la réfection du muret de clôture.

Indiquer si le  
Conseil a décidé  
de se former en  
comité secret :  
Non

Après réalisation d'un document d'arpentage par la SARL BOISSONNADE-ARRUAFT, géomètres-experts associés et considérant que l'avis des domaines n'est pas requis, il est proposé :

- **D'AUTORISER** l'acquisition de la parcelle **AZ 763** pour 138 m<sup>2</sup> située chemin des Mulets, moyennant le prix de 552,00 € converti en l'obligation de prendre à sa charge les frais d'établissement du document d'arpentage et s'élevant à la somme de 552,00 €.

Les frais notariés sont à la charge de la Commune de Mende.

- **De CLASSER** dans le domaine public communal ladite parcelle.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition à intervenir en l'office notarial de Me Annick PAPPARELLI-DARBON et Bertrand FOULQUIE à MENDE.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ADOpte** les propositions du rapporteur.

Publié le .....4. MARS 2021  
Le Maire,



Pour extrait conforme,  
Mende, le 25 février 2021  
Le Maire,  
Laurent SUAU

